

ROBERT, Paul. *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, 2e éd. Paris, Le Robert, 1985. 9 volumes

Gilberte Boilard

Volume 32, numéro 1-2, janvier–juin 1986

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1052714ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1052714ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (imprimé)

2291-8949 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Boilard, G. (1986). Compte rendu de [ROBERT, Paul. *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, 2e éd. Paris, Le Robert, 1985. 9 volumes].

Documentation et bibliothèques, 32(1-2), 53–54.

<https://doi.org/10.7202/1052714ar>

Tous droits réservés © Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), 1986

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

comptes rendus

ROBERT, Paul. *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, 2e éd. Paris, Le Robert, 1985. 9 volumes.

Dans la préface du sixième volume de la première édition du *Dictionnaire alphabétique et analogique* parue en 1964, Paul Robert déclarait: «Voici que s'achève enfin un ouvrage auquel j'ai consacré dix-huit années de ma vie». Une deuxième édition en neuf volumes paraissait en 1985, édition qui est beaucoup plus qu'une réédition augmentée: elle a été entièrement revue, enrichie, modifiée par une équipe variée, de formations différentes, formée de représentants de régions diverses, en France et hors de France. L'équipe était dirigée par Alain Rey qui fut l'un des principaux collaborateurs de Paul Robert pour la rédaction des six volumes de la première édition.

Les modifications apportées à l'édition antérieure tiennent à l'enrichissement de la nomenclature et des emplois traités en fonction de l'évolution des vocabulaires depuis 1950 et des besoins nouveaux du public, à une prise en compte des importants travaux sur la langue française effectués depuis une trentaine d'années, à une clarté accrue par l'organisation des articles et de la typonomie, par le retour à l'ordre alphabétique strict et par une homogénéité plus grande.

La nouvelle édition du «Grand Robert» présente une nomenclature d'environ 75,000 entrées. Elle inclut non seulement des régionalismes de France, mais aussi des régionalismes des autres pays francophones ainsi que des termes ou des sens propres aux États (tels échevin signifiant magistrat en Belgique et aux Pays-Bas et conseiller municipal au Québec; bizingue (de) d'origine suisse et savoyarde signifiant de travers; débarbouillette; capote (capot); sacre; carré dans le sens de place ou square; le mot Watergang de la Belgique et du Nord de la France, fossé en bordure d'un chemin). Les régionalismes sont assez mal traités dans les dictionnaires généraux. Avec cette seconde édition, un premier pas est fait vers la correction de cette lacune.

Les emprunts retenus sont ceux employés dans le discours littéraire, savant ou journalistique et

les termes attestés par plusieurs sources dignes d'intérêt. Pour une catégorie d'emprunts abondante, les anglicismes, les auteurs distinguent simplement les emprunts bien intégrés (tels rail, bifteck, western, welfare, water-closet) des autres emprunts récents ou mal intégrés qui sont qualifiés d'anglicismes. La mention (anglic) signifie que ces mots ne sont pas unanimement acceptés et font parfois l'objet d'une décision officielle de francisation (tels knowhow, melting-pot, wargame, breakfast, business, remake, westerner, sponsoring). Les vocabulaires des sciences naturelles, la terminologie chimique et les terminologies techniques diffusés par les media viennent enrichir le lexique (pétrochimie-pétrochimie vers 1965, spatonef en 1963, spatonautique en 1973, minitel (petit terminal) en 1980).

Les éditeurs du «Robert» ont choisi de présenter les mots dans l'ordre alphabétique et non de les regrouper par familles. Les renvois systématiques aux dérivés et aux composés, aux synonymes, aux contraires, aux mots liés par une communauté sémantique éliminent en grande partie l'inconvénient du classement alphabétique, c'est-à-dire la rupture des relations de formes et de sens qui permettent de mieux comprendre le fonctionnement du lexique. Ainsi, à chaque mot ayant produit d'autres mots, on trouvera leurs composés et leurs dérivés rappelés en fin d'article, des informations sur la sémantique, sur la phonétique. Les principaux éléments de formation des mots français (préfixes, suffixes, affixes, etc.) provenant du grec et du latin sont mentionnés avec leur origine et des exemples.

Quant à la typographie, à chaque type d'informations correspond un caractère d'imprimerie différent. Outre les formes présentées en entrées, en capitales grasses, le Grand Robert contient trois textes distincts, présentés sous une apparence physique et typographique différente: les équivalences synonymiques servant d'explications, notamment les définitions; les extraits de discours, d'énoncés formant l'objet même de la description et illustrant l'emploi des mots: exemples et citations; les informations concernant la langue et les usages: étymologies, datations, remarques grammaticales, etc. La disposition en paragraphes, les nombreux passages à la ligne aèrent le texte. Cette innovation technique facilite la consultation du dictionnaire et améliore aussi le «confort optique» du lecteur.

La notice étymologique est brève et simple: une date initiale correspond à la première attestation du mot traité et n'est pas en général celle du premier emploi réel du mot, de l'expression ou du sens en français. Si la forme ou le sens diffère de la forme et du sens actuels, l'un ou l'autre ou les deux à la fois sont signalés (par ex. rhum en 1768, rome en 1723 et rum 1688; sommation en 1611 et sommation vers 1450; sommelier en 1316 signifiant un conducteur de bêtes de somme et, dans le sens moderne, personne chargée des vins dans un restaurant (1812); humeur en parlant de l'eau en 1119 et d'état d'esprit en 1578; candide en 1611 pour bon, bienveillant et en 1549 pour blanc, éclatant.) Dans de rares cas, des hypothèses fausses mais connues du public ont été signalées afin d'éviter aux utilisateurs de les proposer à la direction du Robert: ainsi l'exemple d'Alain Rey concernant le terme bistro ou bistrot qui viendrait de l'exclamation cosaque «bystro» (vite, «à boire»).

Avec le *Trésor de la langue française*, le «Robert» est le «dictionnaire le plus analytique»: il peut compter jusqu'à six niveaux et des subdivisions interviennent chaque fois qu'elles sont nécessaires à la clarté de l'exposé (ex. Mouton: I. sens propre, II. sens figuré, III. adjectif; I.1. mammifère ruminant ongulé, I.2. sens plus étroit; II.1. personne crédule, passive, II.5. terme technique; I.2., a. opposé à bélier, agneau, brebis, I.2., b. par allusion à l'instinct grégaire. La typographie souligne cette organisation formelle.

La définition précède les exemples d'emplois et des parenthèses placées à l'intérieur des définitions isolent les éléments qui correspondent non pas au mot lui-même mais aux mots avec lesquels il peut être employé (ex. occuper (un lieu), occuper (quelqu'un), occuper (une durée) consacrer son temps à une activité; mauvais (en parlant de choses concrètes, dans le domaine utilitaire) (idée d'imperfection, de fausseté) (en parlant des facultés psychiques) (en parlant d'organes qui ne fonctionnent pas correctement) etc. De cette manière, la définition couvre aussi les éléments contextuels les plus proches du mot traité. Des exemples intégrés au texte montrent au lecteur les principales possibilités combinatoires de chaque mot (ex. noix: marcher sur des noix, être un peu noix, cuisse de noix; lieu: lieu d'asile, mettre en lieu sûr, en temps et lieu, attribuer un lieu à quelque chose, hauts lieux de la guerre, etc.).

Si l'usage est le premier et le principal objet d'un dictionnaire, les textes retenus doivent en rendre compte. À la différence des citations du *Trésor de la langue française* qui ne commencent qu'en 1790 et s'arrêtent vers 1960 et contrairement à Littré qui a écarté la plupart de ses contemporains et ne s'est appuyé que sur des écrivains du passé, celles du «Grand Robert» couvrent plus de cinq siècles et la majorité d'entre elles appartiennent au 19e et 20e siècles (jusqu'à l'année de parution

du dictionnaire). Mais les auteurs des 16e, 17e et 18e siècles sont bien représentés. Les citations représentent à peu près tous les types de discours littéraires et didactiques. Les auteurs ont cependant privilégié le discours littéraire parce qu'il représente la plus grande variété d'usages, mais il n'est pas le seul à alimenter le train de citations: on a également dépouillé des textes juridiques, scientifiques, etc., ainsi que des périodiques généraux et spécialisés. Des textes des chanteurs, diseurs, scénaristes ont été retenus et ajoutent un type d'utilisation au langage qui n'était guère pris en compte auparavant. Les citations sont numérotées par article pour respecter les numéros des citations de la première édition, lesquelles font l'objet de nombreux renvois enrichissant le texte.

Le Grand Robert est un outil précieux et ses grandes qualités résident dans l'intérêt qu'il a porté à l'évolution de la langue depuis une trentaine d'années, à l'enrichissement de la nomenclature (néologie), à la multiplication des exemples d'usages puisés dans tous les types de discours, à une clarté accrue par l'organisation des articles et la typonimie qui en fait un dictionnaire amélioré par la présentation et plus facile à consulter que le *Trésor de la langue française*. On trouvera en fin d'ouvrage de nombreuses annexes dont des bibliographies sur les dictionnaires français et sur la langue française.

Gilberte Boilard

Bibliothèque
Assemblée nationale
Québec

LAJEUNESSE, Marcel. Les bibliothèques des collèges d'enseignement général et professionnel du Québec: étude de leur évolution, (1969-1983). Montréal, Université de Montréal, École de bibliothéconomie et des sciences de l'information, 1985. 208 p.

Quand, un jour, un historien voudra retracer un historique complet de nos collèges d'enseignement général et professionnel du Québec, s'il veut vraiment couvrir l'ensemble de son sujet, il devra consacrer un solide chapitre à leurs bibliothèques, ou centres des media, ou centres des ressources didactiques, ou autres dénominations (page 143). Et alors, cet historien devra utiliser largement et généreusement l'étude de Marcel Lajeunesse.

Car, il s'agit vraiment d'une «étude», d'une première approche, et probablement d'une première synthèse sur l'ensemble des bibliothèques des collèges et sur l'ensemble des activités de ces